

Montréal, le 24 mars 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

OBJET : Demande d'approbation des critères d'évaluation des soumissions et de leur pondération, des caractéristiques du produit recherché et des exigences minimales pour l'appel d'offres de 1 500 MW d'énergie éolienne (A/O 2023-01)
Dossier R-4210-2022, Phase 3

La Régie de l'énergie (la Régie) prend acte que les dates d'audiences prévues le 24 et 25 mai 2023 dans le cadre de la Phase 3 du présent dossier entrent en conflit avec une audience en Cour supérieure à laquelle plusieurs avocats d'intervenants au présent dossier prendront part.

La Régie annule donc l'audience prévue et traitera le dossier par voie de consultation. En conséquence, elle modifie le calendrier de traitement de la phase 3 du dossier de la façon suivante :

| | |
|----------------------|---|
| 27 mars 2023 | Date limite pour le dépôt des demandes de renseignements (DDR) de la Régie au Distributeur |
| 3 avril 2023 à 12 h | Date limite pour le dépôt des DDR des intervenants au Distributeur |
| 11 avril 2023 à 12 h | Date limite pour le dépôt des réponses du Distributeur aux DDR de la Régie et des intervenants |
| 4 mai 2023 à 12 h | Date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants et des commentaires des personnes intéressées |
| 10 mai 2023 à 12 h | Date limite pour le dépôt de la réplique du Distributeur |

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
NL/ml